

TIR SANS SOMMATION

Le ministre a profité de l'été pour faire passer sa réforme du lycée par arrêté en date du 16 juillet (BO du 19 juillet, consultable sur http://www.besancon.snes.edu/IMG/pdf/bo_men_29v3_986375.pdf).

Le nouveau lycée	Conséquences	
	pour les élèves	pour les profs
<p>Suppression des séries, remplacées par un tronc commun et des spécialités : 3 en 1ère , 2 en Tle.</p> <p>Horaires hebdomadaires en baisse de 2 à 10h selon les niveaux et les séries.</p> <p>Heures non financées : AP, aide à l'orientation, options...</p> <p>Mise en réseau des établissements pour les spécialités : chaque établissement ne pourra en proposer qu'un nombre limité.</p> <p>Nouvelles disciplines : enseignement scientifique/ humanités, littérature et philosophie...</p> <p>162 h d'aide à l'orientation sur 3 ans, deux profs principaux en terminale.</p>	<p>Obligation d'avoir un projet abouti dès le 2^e trim de seconde, pour choisir les spécialités correspondant aux études supérieures souhaitées.</p> <p>Appauvrissement de l'enseignement : moins d'heures de cours ; seulement 2 spécialités en terminale.</p> <p>Savoirs morcelés (par ex maths dans le tronc commun + en spé + en option).</p> <p>Moins de suivi : groupes plus chargés et indifférenciés.</p> <p>Mobilité forcée pour aller là où se trouvent les spécialités désirées.</p> <p>Intériorisation du système de tri de ParcoursSup'.</p>	<p>Groupes plus chargés : les effets de seuil disparaissent</p> <p>Suppressions de postes massives, notamment à l'arrivée de la réforme en terminale</p> <p>Gestion des classes plus difficile : élèves aux profils différents dans les mêmes groupes.</p> <p>Atomisation des enseignements entre tronc commun / spécialité / option</p> <p>Déconnexion partielle des disciplines de recrutement et des disciplines enseignées</p> <p>Application des nouveaux programmes de la réforme simultanément en seconde et première en 2019</p>
Le nouveau bac		
<p>60 % épreuves terminales en 1ère : français en Tle : 2 spécialités, philo, grand oral</p> <p>30 % contrôle en cours de formation en 1ère, 2^e et 3^e trim : histoire-géo, LV1, LV2, EPS, Enst scientifique, spécialité non choisie en Tle en Tle, 2^e trim : histoire-géo, LV1, LV2, EPS, Enst scientifique</p> <p>10 % contrôle continu (notes bulletin)</p>	<p>Stress face aux 22 épreuves sur 2 ans.</p> <p>Heures de cours supprimées pour organiser les CCF.</p> <p>Diplôme maison : perte de sa valeur certificative, sauf pour les lycées à bonne réputation.</p> <p>Changement de nature de la relation prof-élèves.</p>	<p>Évaluation permanente, pression pour terminer les programmes.</p> <p>Corrections non rémunérées, en même temps que les cours => charge de travail supplémentaire.</p> <p>Perte de l'autonomie pédagogique : épreuves communes = progression commune.</p> <p>Pressions sur l'évaluation de la part de la direction/des familles.</p>

Nous entrons désormais dans le dur de la réforme, dont l'application (ou pas!) ne dépend désormais que de nous. **Le SNES appelle au retrait de cette réforme** qui répond à deux logiques : celle des suppressions de postes pour les enseignants et celle du tri social pour les élèves. Le ministre a annoncé la suppression de 2 600 postes dès cette année, ce qui fera environ 52 pour notre académie.

Dès maintenant, les chefs d'établissement vont consulter les équipes sur les doublettes/triplettes de spécialités envisageables dans chaque lycée. Pour éviter la mise en concurrence des disciplines entre elles, il vaut mieux éviter les concertations morcelées et demander **la banalisation de demi-journées de réflexion** ouvertes à l'ensemble des collègues. Si des choix doivent être faits, ce n'est en aucun cas aux équipes de trancher mais aux chefs d'établissements. **En novembre**, le ministère organisera une « consultation » sur les programmes, qui sortiront... environ 15 jours plus tard ! Le SNES appellera à une position commune pour éviter de donner au ministre l'alibi du « dialogue social »...